



*Soutenir
la création
et la diffusion
du livre*

*L'organisme de gestion collective pour l'ensemble
des droits dans le domaine du livre*

la-sofia.org

Un interlocuteur unique

*pour tous vos droits
en gestion collective
obligatoire*

Un partenaire majeur

*de la création
et de la diffusion
du livre*

14000

*auteurs et autrices membres
(écrivains, traducteurs,
illustrateurs...)*

600

*maisons d'édition membres
(1 000 marques éditoriales)*

40 M€

*de droits perçus
et redistribués chaque année*

300

*festivals et salons du livre
soutenus par an*

Vos droits

Chaque année, la Sofia perçoit et redistribue à ses membres l'ensemble des droits du livre en gestion collective. Auteurs, traducteurs, illustrateurs et éditeurs sont directement concernés par l'ensemble de ces rémunérations.

Le droit de prêt en bibliothèque

Les auteurs et les éditeurs perçoivent une rémunération en contrepartie du prêt de leurs livres en bibliothèque.

Cette rémunération repose sur une double contribution de l'Etat et des fournisseurs de livres aux bibliothèques, répartie et distribuée directement par la Sofia, à parité, à l'ensemble des auteurs et éditeurs concernés.

Une part des perceptions sert chaque année à financer partiellement les cotisations des auteurs de livres à leur régime de retraite complémentaire.

La rémunération pour copie privée numérique

Les auteurs et les éditeurs perçoivent également une rémunération en contrepartie des copies numériques de leurs livres réalisées par les particuliers. Celle-ci est prélevée sur les ventes de supports assujettis permettant la copie et la sauvegarde de contenus (tels que les smartphones, tablettes, clés USB...). La Sofia en perçoit la part qui concerne les textes et les images des livres et la redistribue équitablement à ses auteurs et éditeurs membres.

Le quart des sommes ainsi perçues par la Sofia est consacré chaque année à son action culturelle.

Les droits d'exploitation numérique des livres indisponibles

Plus de 100 000 titres publiés au XX^e siècle et devenus commercialement indisponibles ont pu être réexploités en version numérique dans le cadre du dispositif ReLIRE. La Sofia reverse chaque année aux auteurs de ces titres une rémunération proportionnelle aux exemplaires vendus.

Le droit de reprographie

Ce droit vient rémunérer les auteurs et les éditeurs en contrepartie de la photocopie de leurs livres. La Sofia perçoit les sommes du droit de reprographie directement du CFC et les redistribue à ses auteurs membres.

Les droits étrangers

Ils sont perçus par la Sofia dans le cadre d'accords de réciprocité signés avec des sociétés soeurs dans de nombreux pays. À ce jour, une quinzaine d'accords lui permettent ainsi de redistribuer aux auteurs et éditeurs français les droits étrangers qui leurs sont dus au titre de la gestion collective.



*Une seule adhésion
pour percevoir l'ensemble de vos droits
du livre en gestion collective*

Nos actions

La Sofia est un partenaire majeur de la chaîne du livre. Elle soutient chaque année les auteurs et les éditeurs, la création et la diffusion du livre, à travers son action sociale et culturelle et sa présence à l'international. Elle participe également aux réflexions et aux initiatives autour des principaux enjeux de l'édition.

Défense et promotion du droit d'auteur

Membre du CSPLA, de l'IFRRO et de PLR-I, la Sofia participe activement sur le plan français, européen et international à la défense et à la promotion du droit d'auteur.

Régulièrement consultée dans le cadre de l'élaboration de projets de loi, de directives européennes ou de conventions internationales, elle est à l'initiative de plusieurs réglementations importantes pour le livre.

Elle est aujourd'hui principalement mobilisée sur deux enjeux majeurs pour l'avenir du secteur : le développement de l'Intelligence artificielle et celui du marché du livre d'occasion.

Retraite complémentaire et formation professionnelle

La Sofia affecte une part des perceptions du droit de prêt en bibliothèque à la prise en charge partielle des cotisations dues par les auteurs et autrices pour leur retraite complémentaire (RAAP). Effectuée en amont de la redistribution des droits, cette prise en charge s'établit à 50% du montant des cotisations dues par les auteurs de livres.

La Sofia accompagne par ailleurs la formation professionnelle des auteurs de livres en contribuant au fonds de formation des artistes-auteurs de l'AFDAS et en soutenant directement les organismes proposant des formations autour du livre.



Partenaire majeur de l'interprofession

La Sofia participe activement aux travaux de l'interprofession du livre et est engagée aux côtés de tous les acteurs de la filière.

Elle apporte ainsi chaque année un soutien essentiel :

- Aux principales organisations d'auteurs et d'éditeurs :

SGDL, SNAC, ATLF, Ligue des auteurs professionnels, Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, SNE et FEDEI.

- Au développement d'outils interprofessionnels au bénéfice de la filière :

Observatoire de la librairie, Filéas, OPlibris...

- Aux actions de promotion de l'édition française :

Paris Book Market, Shoot the Book!...

- Aux rencontres professionnelles :

Rencontres nationales de la librairie, Nouvelles assises de l'édition, Congrès de l'ABF et de l'ADBU, Assises de l'édition indépendante, EDRLab...

- À la promotion de la lecture auprès de tous les publics et sur tous les territoires :

Fill, Territoires du livre, Jeunes en librairie, Etats généraux des festivals et salons du livre...

Action culturelle : soutien aux festivals et salons du livre

La Sofia mobilise le quart des sommes provenant de la rémunération pour copie privée en faveur d'actions relevant exclusivement du domaine du livre.

Ces aides bénéficient très majoritairement aux manifestations littéraires, sur l'ensemble du territoire et pour tous les secteurs de l'édition, sous réserve que les auteurs et autrices invités soient rémunérés pour leurs interventions.

Elle accompagne également, tout au long de l'année, de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle.

Par ailleurs, elle cofinance et gère depuis 2022 un dispositif de rémunération des dédicaces des auteurs et autrices de bande dessinée, qui associe plus de 20 festivals, les éditeurs, le CNL et les DRAC.

Créée en 1999, la Sofia est gouvernée à parité par les auteurs et les éditeurs, ce qui fait tout à la fois son originalité et sa force pour promouvoir le droit d'auteur et défendre les intérêts de ses membres.

Elle a pour mission essentielle la perception et la redistribution aux auteurs et autrices de livres, ainsi qu'à leurs éditeurs et éditrices, de l'ensemble des droits qui transitent par un dispositif de gestion collective obligatoire.

Plus que jamais au service de ses ayants droit, la Sofia est aussi devenue, au fil du temps, un acteur majeur au service de l'interprofession du livre et un soutien incontournable de la création et de la diffusion en France et à l'international.



31, rue de Lisbonne 75008 Paris
+33 (0)1 44 07 06 48
contact@la-sofia.org